

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du VENDREDI 12 DECEMBRE 2025 A 17H00

Présents : MM. CONSTANT B., RANCHIN C., MOURARET A. et Mmes RANCHIN M.-J., CONSTANT M., MOLLIER C., SANCHEZ M., GRATADOU E. et MONNIER C.

Absent : M. CHARVET Colin (pouvoir à Mme MONNIER Céline)

Secrétaire de séance : Mme Catherine MOLLIER

Heure de début : 17h06

Ordre du jour :

Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 17 octobre 2025

VOTE :

Pour 10

Contre

Abstention

1/ BP 2025 : Décision modificative n°1 – Révision de crédits

Afin d'intégrer les parcelles reçues de la succession de Mme Augusta TASTEVIN en 2018 à l'actif de la Commune, M. LEGER, comptable au SGC d'Aubenas demande d'enregistrer les écritures comptables ci-dessous :

DETAIL PARCELLES SUCCESSION TASTEVIN

Par acte notarié du 18 mai 2018, la Commune a reçu 11 parcelles de terrain par legs (d'autres bénéficiaires apparaissent dans l'acte notarié pour de nombreuses autres parcelles).

Section	N° parcelle	Quartier	Contenance en m ²	Evaluation en €
C	366	TRANSLATOUR	390	19 500.00 €
C	367	TRANSLATOUR	1 270	63 500.00 €
Total			1 660	83 000.00 €
D	441	PLAGNES	16 360	4 573.61 €
D	442	PLAGNES	11 070	3 094.73 €
D	450	PLAGNES	31 385	8 774.00 €
D	451	PLAGNES	8 040	2 247.66 €
Total			66 855	18 690.00 €
D	443	PLAGNES	1 080	43.20 €
D	446	PLAGNES	1 120	44.80 €
D	447	PLAGNES	2 160	86.40 €
D	448	PLAGNES	720	28.80 €
D	449	PLAGNES	1 920	76.80 €
Total			7 000	280.00 €
TOTAL				101 970.00 €

Ecritures comptables : 11 mandats au compte 2111/041 pour un montant total de 101 970 € et 1 titre au 1025/041 d'un montant de 101 970 €

Ces écritures n'ayant pas été prévues lors du vote du Budget 2025 de la Commune, il est nécessaire de voter une décision modificative de révision de crédits avant de les enregistrer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote la DM n°1 – Révision de crédits telle que présentée à l'unanimité.

VOTE :

Pour 10

Contre

Abstention

2/ BP 2025 : Décision modificative n°2 – Virement de crédits

Comme souvent en fin d'année comptable, il est nécessaire de voter une décision modificative de virements de crédits afin de tenir compte des dépenses réelles de l'année.

Section investissement dépenses :

Compte 2128 opération 51 – Aménagement de la Place du Portalas
- 15 000 €

Compte 2188 opération 17 – Achat de matériels
+ 5 000 €

Compte 21318 opération 19 – Bâtiments communaux
+ 5 000 €

Compte 2152 opération 44 – SIL
+ 3 000 €

Compte 2152 opération 45 – Adressage
+ 2 000 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote la DM n°2 – Virement de crédits telle que présentée à l'unanimité.

VOTE :

Pour 10

Contre

Abstention

3/Divers

Heure de clôture de la séance : 17h30

Le Maire,
Bernard CONSTANT

La Secrétaire de séance,
Catherine MOLLIER